

## La justice La justice entre critique du droit et critique de la morale

Emmanuel Renault

Philopsis : Revue numérique  
<https://philopsis.fr>

---

Les articles publiés sur Philopsis sont protégés par le droit d'auteur. Toute reproduction intégrale ou partielle doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès des éditeurs et des auteurs. Vous pouvez citer librement cet article en mentionnant l'auteur et la provenance.

Ceci est un extrait, retrouvez nos documents complets sur [philopsis.fr](https://philopsis.fr)

La question de la justice chez Marx est prise dans deux types de problèmes interprétatifs. Le premier aspect du problème concerne de la normativité morale chez Marx. Nombreux sont les commentateurs qui considèrent que l'œuvre marxienne manque de la théorie de la justice que présuppose son projet de transformation de la société. Deux types de démarche sont alors possibles : la première, qui s'est développée principalement dans le cadre de l'École de Francfort, consiste à développer une éthique susceptible de relever le défi de la critique marxienne de la morale<sup>1</sup> ; la seconde, qui s'est développée principalement sous l'impulsion du marxisme analytique, juge la critique marxienne de la morale incohérente et s'efforce d'explicitier l'éthique, la morale et la théorie de la justice que les analyses de Marx présupposent<sup>2</sup>. Le second aspect du problème concerne la critique du Droit qui, prend chez

---

1 A. Honneth, « Ethique du discours et concept implicite de la justice », in *Actuel Marx*, n° 10, 1991, p. 44-51 ; A. Honneth, « Moralbewusstsein und soziale Klassenherrschaft », in *Die zerrissene Welt des Sozialen*, Suhrkamp, 1990, p. 128 sq ; A. Honneth, « La dynamique sociale du mépris. D'où parle une théorie critique de la société ? », in C. Bouchindhomme et R. Rochlitz, *Habermas, la raison, la critique*, Cerf, 1996, p. 215-238 ; A. Honneth, *La lutte pour la reconnaissance*, Cerf, 2000 ; E. Renault, *Mépris social, Ethique et politique de la reconnaissance*, Editions du Passant, 2000.

2 On en trouvera un compte rendu des travaux engagés dans cette recherche chez S. Petrucciani « 'Marx and morality' ». Le débat anglo-saxon sur Marx, l'éthique et la justice », in *Actuel Marx* 10, *Ethique et politique*, 1991, p.

Marx de nombreuses formes dont certaines conduisent à des références explicites à la question de la justice.

Qu'elle est donc la fonction de la justice chez Marx ? On verra que les réponses ne sont pas forcément convergentes suivant que l'on considère l'un ou l'autre des aspects du problème.

### 1) *La critique de la morale.*

On sait que Marx soutient que la dénonciation du capitalisme ne doit pas se fonder sur des normes morales. C'est là une constante de sa pensée, depuis la critique du « socialisme vrai » de Hess et de Grün, jusqu'à la critique des orientations lassaliennes du parti ouvrier allemand, en passant par la critique des proudhonniers et des ricardiens de gauche. Ce refus des normes éthico-morales est argumenté de diverses manières.

Il repose tout d'abord sur une historicisation qui conduit non pas à un relativisme (les normes sont toutes aussi valables les unes que les autres tant qu'elles sont rapportées à leur contexte), mais bien à un scepticisme moral. Les normes morales conditionnées historiquement, varient en fonction des modes de production, affirmation s'appliquant aux rapports juridiques qui « découlent des rapports économiques »<sup>3</sup>, et qui vaut également de la morale proprement dite : « cette critique [des conditions de production et d'échange que le monde a connu au cours de son histoire] portait en elle la condamnation de toute morale, que ce soit celle de l'ascétisme ou du plaisir »<sup>4</sup>. Cette historicisation s'accompagne d'un refus proprement politique (et non plus simplement sceptique) des normes éthico-morales. Dire que les idées morales sont conditionnées historiquement revient en effet à souligner leur caractère idéologique. Chez Marx, la notion d'idéologie désigne les idées dominantes au triple sens des idées en vigueur dans une formation sociale donnée (le langage dans lequel cette formation sociale se représente elle-même, le « langage de la vie réelle »<sup>5</sup>), des idées de la classe qui occupe une position de domination dans cette formation sociale (celles qui expriment les intérêts de cette classe)<sup>6</sup>, et des idées par lesquelles s'exerce la domination des classes dominées par cette classe dominante (celles qui établissent la légitimité de l'organisation sociale en question)<sup>7</sup>. Critiquer moralement la société, ce serait relayer le langage par lequel elle se justifie elle-même en s'opposant à toute transformation radicale, ce serait relayer les idées par lesquelles la bourgeoisie exerce sa domination en faisant obstacle à la révolte et à l'émancipation du prolétariat. Fonder une dénonciation sur des normes morales reviendrait à procéder à une critique politiquement inefficace. La critique doit bien plutôt lutter contre la domination idéologique générale du prolétariat<sup>8</sup> et contre l'emprise particulière des idées morales. Cette lutte est rendue possible par le rapport spécifique que le prolétariat entretient avec les normes morales. Marx soutient que le prolétariat étant dénué de tout, il n'a pas d'intérêt particulier à légitimer, qu'il n'a donc pas et qu'il ne peut donc pas avoir à proprement parler d'idéologie<sup>9</sup>. Il en résulte d'une part qu'il n'y a

---

147-166, et J. Hoareau, article « Marx » in M. Canto, *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, PUF, 1996, p. 930-936.

<sup>3</sup> *Gotha*, Œuvres, Gallimard (cité O. suivi d'un n° de volume), t. 1, p. 1416; *Capital* (P.U.F.), p. 96-97.

<sup>4</sup> *Idéologie allemande*, Editions sociales, p. 424. Voir également 172: « La morale bourgeoise constitue une des expressions générales de ce rapport du bourgeois à ses conditions d'existences ».

<sup>5</sup> *Idéologie allemande*, p. 20.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 172.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 44-46.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 478-479.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 37, 46: « la révolution communiste [...] est effectuée par la classe qui n'est plus considérée comme une classe dans la société, qui n'est plus reconnue comme telle et qui est déjà la dissolution de toutes les classes, de toutes les nationalités, etc. »; « Toute l'illusion qui consiste à croire que la domination d'une classe déterminée est uniquement la domination de certaines idées cesse naturellement d'elle-même dès que la domination de quelque classe que ce soit cesse d'être la forme du régime social, c'est-à-dire dès qu'il n'est plus nécessaire de représenter un intérêt particulier comme étant l'intérêt général ».

pas de morale prolétarienne, la morale des prolétaires étant toujours une forme de morale bourgeoise<sup>10</sup>. Il en résulte d'autre part que le prolétariat dispose d'une disposition critique envers l'idéologie bourgeoise qui lui permet de se soustraire à la domination des idées morales : « Les lois, la morale, la religion sont pour lui autant de préjugés bourgeois, qui dissimulent autant d'intérêts bourgeois »<sup>11</sup>.

Le refus des normes éthico-morales est également argumenté suivant la critique de leur formalisme et de leur vacuité. Marx hérite de la critique hégélienne de Kant lorsqu'il considère que les injonctions morales sont susceptibles d'interprétations opposées, de sorte qu'elles ne peuvent conduire à aucune dénonciation univoque. C'est particulièrement vrai des critiques sociales s'appuyant sur une définition de la justice sociale : « Qu'est-ce qu'une "distribution équitable" ? [...] Les socialistes sectaires n'entretiennent-ils pas, eux aussi, une grande diversité d'opinions sur cette distribution "équitable" ? »<sup>12</sup>. De telles définitions légitiment-elles ou condamnent-elles réellement ce à quoi on tente de les opposer : « Les bourgeois ne prétendent-ils pas que la distribution actuelle est "équitable" ? »<sup>13</sup>. De ce type de problème, Hegel ne tirait pas argument pour refuser toute pertinence aux injonctions morales ; il entreprenait bien plutôt d'élaborer spéculativement le contenu rationnel permettant de remplir les normes morales, dans le cadre de l'articulation d'une « éthicité » (*Sittlichkeit*) et d'une « moralité » (*Moralität*). La seconde est une instance fondatrice qui ne saurait être réduite à une auto-réflexion légitimante de « l'esprit objectif », de sorte que le problème trouve une solution dans le style éthico-moral d'une analyse rationnelle du devoir être<sup>14</sup>. Marx a considéré au contraire que le problème ne pouvait pas être résolu du point de vue de la rationalité éthico-morale, comme l'illustre ses réflexions sur la limite de la journée de travail : « Le capitaliste se réclame de son droit d'acheteur quand il cherche à rendre la journée de travail aussi longue que possible [...], et le travailleur se réclame de son droit de vendeur quand il veut limiter la journée de travail à une grandeur normale déterminée. Il y a donc une antinomie, droit contre droit, l'un et l'autre portant le sceau de la loi de l'échange marchand. Entre des droits égaux, c'est la violence qui tranche »<sup>15</sup>. Il est significatif que Marx ne cherche pas ici à résoudre un conflit juridique au moyen d'une norme méta-juridique (morale), qu'il ne cherche pas à légitimer le droit de l'ouvrier contre celui du capitaliste ; le conflit des normes est irréductible tant qu'on le considère d'un point de vue normatif, seule la violence peut le résoudre.

Cette violence nous transporte hors du terrain de la rationalité éthico-morale jusqu'à celui de l'histoire ; il nous conduit à un troisième type d'argument. En effet, c'est aussi du point de vue d'une théorie de l'agir historique que Marx reproche aux normes morales leur aspect politiquement inopérant et leur manque d'influence sur la pratique. En s'inspirant une fois encore de Hegel, Marx soutient que l'histoire est le lieu des besoins, des passions et de la violence, qu'elle reste sourde aux injonctions de la conscience morale. Ce sont les intérêts et non les idées qui sont les moteurs de l'histoire : « "l'idée" a toujours échoué lamentablement dans la mesure où elle était distincte de "l'intérêt" »<sup>16</sup>. Les intérêts dont il est ici question sont eux-mêmes l'expression de besoins, et plus précisément des besoins essentiels qui « sont eux-mêmes les fondements ultimes de la satisfaction des peuples »<sup>17</sup>. La satisfaction des besoins

---

10 C'est pourquoi Marx identifie « socialisme moral » et « socialisme bourgeois » ou « petit bourgeois » (*Manifeste*, O. 1, p. 185-193).

11 *Manifeste*, O.1, p. 172.

12 -*Gotha*, O. 1, p. 1416-1417.

13 *Ibid.*, p. 1416.

14 A ce propos, voir J.-F. Kervégan, « La fondation de l'éthique : Kant, Hegel », in *Revue de métaphysique et de morale*, 1, 1990, p. 33-55.

15 *Capital*, p. 261-262.

16 *Sainte Famille*, Editions sociales, p. 103.

17 *Introduction à la critique de la philosophie du droit de Hegel* (Aubier, Edition bilingue), p. 63.

fournit la motivation de l'agir révolutionnaire<sup>18</sup>, mais si les besoins jouent un rôle décisif dans l'histoire, c'est surtout à titre de besoins négatifs, à savoir, en tant que nécessité de la suppression d'une situation qui rend la satisfaction des besoins essentiels impossible et qui prive donc les individus de leur humanité : « [la classe prolétaire] se sent anéantie dans cette aliénation, elle y voit son impuissance et l'effectivité d'une existence inhumaine [...]. Elle est, pour employer une expression de Hegel, dans la dégradation, la révolte contre la dégradation, révolte à laquelle la pousse nécessairement la contradiction qui oppose sa nature humaine à sa situation de vie, qui constitue la négation franche, catégorique, totale de cette nature »<sup>19</sup>. Dans *Salaires, prix et plus-value*, la lutte révolutionnaire sera interprétée en un sens analogue comme une « résistance » au mouvement qui mène à « l'extrême dégradation »<sup>20</sup>. Reconnaissons qu'il y a ici une référence indirecte à la justice, puisque la dégradation est manifestement le nom du degré suprême de l'injustice, mais l'expérience de l'injustice ne fournit pas par elle-même une définition de la justice, et force est de constater qu'elle ne conduit ici à aucune théorie de la justice<sup>21</sup>. Chez Marx, la volonté d'intervenir dans la lutte politique armée de normes morales relève d'une méconnaissance idéaliste de la matérialité de l'histoire<sup>22</sup> ; aussi la formule de Fourier, suivant laquelle « la morale, c'est l'impuissance mise en action »<sup>23</sup>, mérite-t-elle d'être citée.

Ceci est un extrait, retrouvez nos documents complets sur [philopsis.fr](http://philopsis.fr)

18 *Idéologie allemande*, p. 285.

19 *Sainte famille*, p. 47.

20 - O. 1, p. 524-525, 532-533.

21 Pour quelques résonances contemporaines de cette distinction, voir E. Renault, « Philosophie politique ou critique de la politique ? », in *Actuel Marx*, n° 28, 2000, p. 97-114.

22 *Idéologie allemande*, p. 366: « la philosophie allemande, parce qu'elle avait pour seul point de départ la conscience, ne pouvait que se perdre dans une philosophie morale, au sein de laquelle les différents héros rompent des lances pour la morale vraie ». Marx associe l'illusion idéaliste suivant laquelle la conscience fait l'histoire à « l'absence de luttes de parti réelles, passionnées, pratiques » (p. 463).

23 *Sainte Famille*, p. 236, *Idéologie allemande*, p. 564.